



Canadian Mental
Health Association
Ottawa
Mental health for all

Association canadienne
pour la santé mentale
Ottawa
La santé mentale pour tous

Plan d'accessibilité pluriannuel

du 1er janvier 2023 au 31 décembre

2027 pour

Association canadienne pour la santé mentale

(ACSM), succursale d'Ottawa

Cette publication est disponible sur les sites web suivants :

<https://ottawa.cmha.ca/>



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

Table des matières

Résumé	3
Situation actuelle	3
Comité d'accessibilité de l'ACSM à Ottawa	3
Principaux résultats attendus	4
Communication du plan	5
Approche de l'identification des retours d'expérience et des obstacles	5
Révision et suivi du plan	6
Engagement en faveur de l'accessibilité	6
Réalizations en matière d'accessibilité 2017- 2022	6
Plan de travail pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027	7
Mise en œuvre du règlement sur les normes d'accessibilité intégrées (règlement de l'Ontario 191-11)	7
Processus d'examen et de suivi	7
Entretien préventif et d'urgence des éléments accessibles	8
Annexe A	9
Annexe B	11
Annexe C	11
Annexe D	12
Annexe E	12
Annexe F	12
Annexe G	13
Annexe H	14



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

Résumé

L'ACSM Ottawa s'engage à fournir aux personnes ayant un handicap visible ou non visible un accès complet aux mêmes services, au même endroit et de la même façon que tous les autres. Nous veillerons à respecter la vision et la mission de l'ACSM-Ottawa, qui consistent à offrir à nos employés, à nos clients et à la collectivité des services dignes et fondés sur des données probantes aux personnes atteintes d'une maladie mentale grave, à promouvoir une santé mentale positive au sein de la collectivité et à mettre en place un système intégré de services de santé mentale, en collaboration avec les divers intervenants.

L'accessibilité pour les personnes handicapées concerne les attitudes, les connaissances et les compétences des fournisseurs de services, les politiques et les pratiques, les bâtiments et leur conception, l'information et la communication, et concerne donc de nombreux services de l'ACSM-Ottawa. Les actions collectives de ces services déterminent notre niveau d'accessibilité, d'intégration et d'efficacité en ce qui concerne les questions relatives aux personnes handicapées, du point de vue des clients, des membres de la famille, du personnel ou de la collectivité. Le présent plan vise à décrire les processus utilisés pour repérer, éliminer et prévenir les obstacles ; les progrès réalisés en vue d'améliorer l'accessibilité à l'ACSM-Ottawa ; la façon dont l'organisme assurera la conformité et informera le public.

Ce plan servira de pont vers l'échéance de 2025 fixée par la loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) pour s'assurer que nous faisons tout notre possible pour répondre aux besoins des clients, du personnel, des bénévoles et de la communauté que nous servons.

Il est essentiel que nos services et nos installations soient accessibles. En utilisant la LAPHO comme principal outil, l'ACSM Ottawa s'engage pleinement à fournir les ressources nécessaires pour éliminer les obstacles existants et à s'assurer que ses plans d'avenir ne créent pas de nouveaux obstacles.

Ce plan est disponible sur demande dans un autre format ou avec une aide à la communication.

Statut actuel

L'ACSM Ottawa a acheté un bâtiment en 2019 et nous avons dû revoir l'accessibilité de la conception du bâtiment, des services, etc. La santé mentale est la pierre angulaire qui affecte tant de personnes dans la population d'aujourd'hui. La capacité d'accéder à nos services est essentielle. Nous nous sommes engagés à respecter la Loi de 2005 sur les personnes handicapées de l'Ontario et nous améliorons continuellement l'accessibilité à l'ACSM-Ottawa. Pour ce faire, nous identifions, éliminons et prévenons les obstacles pour les personnes que nous servons dans nos pratiques opérationnelles, nos politiques, nos procédures et nos communications. Pour guider ses actions, l'ACSM Ottawa s'est assurée que l'accessibilité demeure une priorité absolue et un point de discussion clé. Pour ce faire, elle crée et soutient des forums où les questions relatives à l'accessibilité peuvent être discutées et où l'on peut recevoir des commentaires, des conseils et des recommandations.

Comité d'accessibilité de l'ACSM à Ottawa

Le comité d'accessibilité de l'ACSM à Ottawa est composé d'une vaste représentation de la communauté de l'agence. Le comité comprendra des dirigeants tels que des représentants du

Révision août 2023



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

conseil d'administration, le directeur exécutif, les ressources humaines, les employés, les employés qui s'identifient comme des personnes handicapées, les étudiants, les bénévoles, les clients et les membres du public ayant une déficience. Le Comité d'accessibilité est chargé d'orienter, de conseiller et de formuler des recommandations pour faire progresser l'accessibilité à l'ACSM-Ottawa. Ce comité soutiendra et stimulera la sensibilisation aux questions d'accessibilité. De plus, il encouragera la prévention et l'élimination des obstacles à l'accessibilité.



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

les obstacles pour les personnes handicapées. Elle veillera également à consulter directement et en permanence les personnes handicapées et à contrôler le respect de la LAPHO.

Le Comité d'accessibilité et de conformité à la LAPHO de l'ACSM Ottawa s'efforce de faire entendre la voix des personnes handicapées au sein des comités de l'ACSM Ottawa, tels que le Comité de la diversité sexuelle et des genres et les discussions du Comité d'accès à l'égalité pour les personnes handicapées. Ce comité veille également à ce que toute la planification de l'accessibilité tienne compte des réalités et des expériences des personnes handicapées issues de divers milieux, y compris, mais sans s'y limiter, la situation économique, l'identité sexuelle, l'alphabétisation et la langue, ainsi que la race.

Formation à l'accessibilité

La formation et la sensibilisation dans l'ensemble de l'organisation restent le fondement du travail de l'équipe chargée des services d'accessibilité et du respect de la LAPHO. À l'heure actuelle, tous les nouveaux employés, bénévoles et étudiants reçoivent une formation dans le cadre de leur intégration. De plus, l'ACSM Ottawa offrira de la formation supplémentaire sur demande dans le cadre de réunions d'équipe, de réunions du personnel ou des bénévoles, de services internes aux départements, etc.

Principaux résultats attendus

Ce plan a pour but de continuer à progresser vers la vision de l'accessibilité et de l'inclusion pour tous ceux qui viennent travailler ou utiliser les installations et les services.

Ce plan :

- Résume les mesures prises au cours de la période 2017-2022 pour identifier, supprimer et prévenir les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées ;
- décrit les mesures à prendre au cours des cinq prochaines années pour satisfaire aux exigences obligatoires de l'IASR (AODA) ;
- Décrit les mesures prises pour garantir le respect permanent de la norme de service à la clientèle (LAPHO) ;
- Examiner les suggestions fournies par le programme de certification de l'accessibilité de la Fondation Rick Hansen (FCRH) en ce qui a trait à l'accessibilité des locaux et suggérer des mesures pour les projets prioritaires afin d'améliorer l'accessibilité dans le nouveau bâtiment de l'ACSM à Ottawa.
- Suggérer des moyens de s'assurer que toute la signalisation est facile à lire/interpréter, en tenant compte de l'accessibilité.
- Il décrit les moyens d'approfondir la consultation des personnes handicapées et d'encourager l'intégration complète de l'expertise en matière d'accessibilité dans toutes les parties de la phase de conception.

Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), section d'Ottawa

Les plans et initiatives contenus dans ce plan d'accessibilité concernent principalement les opérations et les services de l'ACSM et incluent le personnel, les bénévoles, les pairs et les étudiants.

L'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), section d'Ottawa, est un organisme
Révision août 2023



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

sans but lucratif qui se consacre à la promotion d'une bonne santé mentale, à l'élaboration et à la mise en œuvre de systèmes et de services de soutien et à l'encouragement de l'action publique en vue de renforcer les services communautaires de santé mentale ainsi que les politiques et la législation qui s'y rapportent. Pour prendre connaissance de notre mission, de notre vision et de nos valeurs, veuillez consulter notre site Web à l'[adresse](https://ottawa.cmha.ca/) suivante :



Canadian Mental
Health Association
Ottawa
Mental health for all

Association canadienne
pour la santé mentale
Ottawa
La santé mentale pour tous

Communication du plan

Comme l'exige la loi, ce plan est disponible sur les sites Internet interne et externe. Sur demande, le plan est disponible dans un autre format. Des mises à jour sur l'état d'avancement de ce plan seront publiées chaque année ou au besoin sur les sites Web de l'ACSM à Ottawa.

Approche de l'identification des barrières et du retour d'information

Le comité pour l'accessibilité a utilisé l'approche suivante d'identification des obstacles pour dresser la liste des obstacles à surmonter.

Approche	Description	Statut
Contribution des employés	<p>Le personnel participant à la formation sur l'accessibilité est invité à fournir un retour d'information sur les problèmes d'accessibilité dont il a connaissance.</p> <p>Encourager et faciliter les discussions sur l'accessibilité et la résolution des problèmes au cours de l'atelier.</p> <p>les réunions du groupe de ressources, de la direction et du conseil d'administration.</p>	Les problèmes sont portés à l'attention du comité d'accessibilité et des ressources humaines pour suivi.
Examen des projets de construction et/ou de rénovation	Les projets de construction et de rénovation sont examinés par un membre du comité pour l'accessibilité ayant des connaissances dans les domaines suivants l'accessibilité.	Les problèmes sont identifiés et des mesures sont prises pour supprimer et/ou prévenir les obstacles.
Processus de retour d'information sur l'accessibilité	La procédure de retour d'information est affichée sur le site web de l'organisation sous l'onglet "Accessibilité". Le retour d'information est examiné par la personne désignée qui répond et assurer le suivi avec les membres de l'équipe concernés.	Le site web est surveillé, les courriels sont accusés de réception et transmis à l'équipe ou à la personne la plus appropriée pour assurer le suivi.
Législation AODA	Les exigences obligatoires de la législation fixent des objectifs pour les initiatives et/ou les changements nécessaires en matière d'accessibilité.	Les exigences de la LAPHO sont un des principaux facteurs de changement pour la période couverte par ce plan (2023-2027).



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

	au sein de l'organisation.	
Programme de certification de l'accessibilité de la Fondation Rick Hansen (RHFAC)	Voir les annexes	Certification reçue avec d'autres recommandations et améliorations (veuillez cliquer ici). voir section annexe)



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

L'ACSM Ottawa dispose d'un formulaire de rétroaction sur l'accessibilité sur son site Web principal, sous la rubrique " Accessibilité ". Les commentaires des clients, des membres de la famille, des étudiants et des visiteurs sont transmis et examinés par notre service des ressources humaines. Les questions et préoccupations relatives à l'accessibilité sont communiquées au comité d'accessibilité, qui en assure le suivi. Outre le formulaire de retour d'information, il existe de nombreux autres moyens de faire part de ses commentaires, notamment par téléphone ou par courrier électronique.

Le comité d'accessibilité se réunit tous les trimestres et toutes les questions d'accessibilité sont soulevées à cette occasion. L'ordre du jour prévoit du temps pour que les membres puissent faire part de leurs commentaires afin d'aider l'ACSM Ottawa à répondre aux besoins en matière d'accessibilité des communautés qu'elle dessert.

Les employés et les bénévoles sont également encouragés à faire part de leurs commentaires sur les questions d'accessibilité en envoyant un courriel à aodafeedback@cmhaottawa.ca.

Les vérifications régulières de l'accessibilité sont un autre moyen de mesurer les efforts de l'ACSM Ottawa. Ces commentaires sont ensuite utilisés pour planifier et prioriser les projets d'accessibilité. Notre objectif est de réaliser la vision d'un Ontario accessible pour tous d'ici 2025.

Révision et suivi du plan

Afin d'assurer un suivi étroit du plan et de mesurer les résultats obtenus, des mises à jour sont effectuées lors des réunions régulières du comité pour l'accessibilité. Le président du comité fournit également des mises à jour à la haute direction si nécessaire.

Engagement en faveur de l'accessibilité

L'ACSM Ottawa s'engage pleinement à bâtir une organisation diversifiée, accessible et inclusive qui tient compte des principes de dignité, d'indépendance, d'intégration et d'égalité des chances pour s'assurer que les politiques, les procédures, les pratiques, les programmes et les services respectent les droits et les besoins des personnes handicapées, et ce, en étroite collaboration avec les personnes handicapées. Nous devons veiller à ce que l'accessibilité soit toujours un élément essentiel de tous les efforts déployés. Tous les employés de l'ACSM-Ottawa s'engagent à améliorer l'accès en cherchant régulièrement des moyens d'identifier et d'éliminer les obstacles existants, mais aussi en créant des plans et des concepts pour empêcher l'apparition de nouveaux obstacles.

Au cours des cinq prochaines années (2023-2027), le comité d'accessibilité suivra les progrès accomplis en ce qui concerne les exigences de l'IASR et les autres objectifs liés à l'accessibilité contenus dans le présent plan, et rendra compte de ces progrès au directeur exécutif et au conseil d'administration.

Réalizations en matière d'accessibilité - 2017-2022

- L'ACSM Ottawa a complété et atteint la conformité du site Web pour inclure tous les sites Internet et intranet et le contenu Web pour se conformer au WCAG 2.0 niveau AA (Règl. de l'Ont. 191/11), s. 14 (3).
- L'ACSM Ottawa a acheté et déménagé dans un autre bâtiment en 2019.
- Un plan et un processus d'identification et d'évacuation du bâtiment ont été créés,



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

rédigés et mis en œuvre pour l'ensemble de la population de l'agence. Cela permettra d'identifier les personnes qui ont besoin d'aide pour évacuer le bâtiment en cas d'urgence. Dans le cadre de ce plan et de cette procédure, l'ACSM a élaboré une fiche d'information sur les situations d'urgence à l'intention des employés, afin d'aider les personnes identifiées comme ayant besoin d'assistance lors d'une évacuation d'urgence.



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

- L'ACSM Ottawa a examiné et révisé sa politique de service à la clientèle du Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées (RNAI) (2020).
- Un document intitulé "Accessibility for Customer Service - Support Person Guideline & Expectations" a été élaboré, rédigé (2020) et est en cours de révision. À l'appui de ces lignes directrices, un formulaire de consentement à la présence d'une personne de confiance a également été élaboré et mis en œuvre (2020).
- Une ligne directrice spécifique sur les animaux d'assistance a été créée, rédigée (2020) et est en cours de révision.
- Une politique relative aux transgenres a été élaborée et rédigée. Cette politique doit être examinée par d'autres parties prenantes avant d'être mise en œuvre à l'échelle de l'agence.

Plan de travail pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027

En 2021, l'Association canadienne pour la santé mentale, Ottawa, située au 311, avenue McArthur, Ottawa (Ontario) K1M 8L3, a obtenu le niveau de certification d'accessibilité RHF du programme de certification d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen (CAHR). Cette certification est valable du 15 septembre 2021 au 15 septembre 2026. Le numéro d'enregistrement de l'ACSM à Ottawa est RHF-379-01705.

Bien qu'elle soit certifiée, l'ACSM Ottawa examinera certains domaines identifiés et s'efforcera d'en améliorer l'accessibilité. Les domaines potentiels d'amélioration sont les suivants :

1. Orientation et signalisation
2. Systèmes d'urgence

Veuillez consulter les annexes suivantes (annexes B à H) pour identifier les obstacles potentiels auxquels l'ACSM Ottawa s'attaquera au cours des cinq prochaines années.

Mise en œuvre du règlement sur les normes d'accessibilité intégrées (Ont. Reg. 191-11)

Le plan de mise en œuvre suivant a été élaboré au moyen d'un processus de planification qui vise à répartir la responsabilité de la conformité réglementaire de l'IASR dans l'ensemble de l'organisation et à permettre le partage d'informations, le suivi et l'établissement de rapports sur le processus de mise en œuvre.

Processus d'examen et de suivi

La planification de l'accessibilité est un moyen important d'améliorer la sécurité et la qualité des services offerts aux clients, d'attirer et de retenir les employés et d'accroître l'efficacité de nos opérations.

La commission pour l'accessibilité se réunira tous les trimestres (au minimum) pour examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des cibles définis dans le présent plan d'accessibilité pluriannuel.

Conformément au mandat, le comité pour l'accessibilité fournira des orientations, apportera son Révision août 2023



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

soutien, facilitera la mise en œuvre et encouragera un processus de collaboration qui garantira à la fois le respect de la réglementation et l'attention portée à d'autres questions prioritaires. Les personnes handicapées et les employés handicapés seront inclus dans le processus du groupe de travail.



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

Responsabilité :

Le plan de travail pluriannuel de l'IASR sera coordonné, surveillé et suivi par le comité d'accessibilité et les ressources humaines qui travailleront avec les intervenants pour s'assurer que les rapports sur les mesures d'accessibilité sont complétés et que l'ACSM Ottawa est prête à répondre aux demandes de rapports de conformité et/ou aux vérifications de la LAPHO, au besoin, au fil du temps.

Entretien préventif et d'urgence des éléments accessibles

L'ACSM Ottawa procédera à des inspections régulières des éléments accessibles sur le lieu de travail et répondra à tout rapport faisant état de réparations nécessaires. En cas de perturbation temporaire des éléments accessibles, les employés, les locataires et le public seront avisés par voie de presse, par courriel et par l'affichage de panneaux dans les zones touchées offrant des solutions de rechange. Si nécessaire, les portes seront contrôlées pour vérifier les conditions d'accès.



Annexe A - Définitions

Aux fins du présent plan, les définitions suivantes s'appliquent.

AODA - Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario

IASR - Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées (Ont. Reg. 191-11)

Une "**barrière**" est tout ce qui empêche une personne handicapée de participer pleinement à tous les aspects de la société en raison de son handicap, y compris une barrière physique, une barrière architecturale, une barrière informationnelle ou de communication, une barrière attitudinale, une barrière technologique, une politique ou une pratique (barrière organisationnelle).¹

Les barrières **architecturales** et **physiques** sont des caractéristiques des bâtiments ou des espaces qui posent des problèmes aux personnes handicapées. Par exemple :

- Les toilettes ne sont pas assez spacieuses pour permettre aux personnes en fauteuil roulant ou en scooter d'y accéder,
- Les portes et les couloirs ne sont pas assez larges pour permettre aux personnes en fauteuil roulant ou en scooter d'y accéder,
- Faible éclairage pour les personnes malvoyantes,
- Les téléphones qui ne sont pas équipés de dispositifs de télécommunication pour les personnes sourdes, devenues sourdes ou malentendantes.

Les barrières à l'**information** ou à la **communication** se produisent lorsqu'une personne ne peut pas comprendre facilement une information. En voici un exemple :

- Les caractères sont trop petits pour être lus,
- On parle fort lorsqu'on s'adresse à une personne malentendante,
- Les panneaux ne sont pas clairs ou facilement compréhensibles,
- Les sites web ne sont pas accessibles aux personnes incapables d'utiliser une souris.

Les barrières **comportementales** constituent une discrimination à l'égard des personnes handicapées. En voici un exemple :

- Considérer les personnes handicapées comme inférieures,
- Supposer qu'une personne ayant un trouble de la parole ne peut pas vous comprendre,
- Une réceptionniste ignore une personne en fauteuil roulant.

Les barrières **technologiques** se produisent lorsque la technologie ne peut pas être modifiée pour prendre en charge les dispositifs d'assistance. C'est le cas par exemple :

- Les sites web qui ne prennent pas en charge les dispositifs de lecture d'écran.

¹ Guide pour la planification annuelle de l'accessibilité, en vertu de la loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario, www.gov.on.ca/citizenship/accessibility/English/accessibility_planning.pdf, p.8



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

Les barrières **organisationnelles** font référence aux **politiques, pratiques ou procédures** d'une organisation qui sont discriminatoires à l'égard des personnes handicapées. En voici un exemple :

- Un processus de recrutement qui n'est pas ouvert aux personnes handicapées
- Faire des annonces par l'intermédiaire d'un système de radiomessagerie uniquement afin que les personnes malentendantes ne puissent pas les entendre.²

Le **handicap**, c'est :

- a. Tout degré de handicap, d'infirmité, de malformation ou de défiguration résultant d'une blessure corporelle, d'une anomalie congénitale ou d'une maladie et, sans limiter la généralité de ce qui précède, le diabète sucré, l'épilepsie, une lésion cérébrale, tout degré de paralysie ou d'amputation, un manque de coordination physique, la cécité ou une déficience visuelle, la surdité ou une déficience auditive, la mutité ou un trouble de la parole, ou la dépendance physique à l'égard d'un chien guide ou d'un autre animal, d'un fauteuil roulant ou d'un autre appareil ou dispositif correctif,
- b. Un état de déficience mentale ou de handicap de développement,
- c. Un trouble de l'apprentissage ou un dysfonctionnement d'un ou plusieurs processus impliqués dans la compréhension ou l'utilisation de symboles ou du langage parlé,
- d. un trouble mental, ou
- e. Une blessure ou une invalidité pour laquelle des prestations ont été demandées ou reçues en vertu de la loi de 1997 sur la sécurité et l'assurance du travail.³

² Site web du ministère des services sociaux et communautaires

www.mcsc.gov.on.ca/en/mcsc/programs/accessibility/understand_accessibility/what_barriers.aspx



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

³ Article 2 de la LAPHO, 2005, et article 10 du code des droits de l'homme, Guide pour la planification annuelle de l'accessibilité, en vertu de la loi sur les personnes handicapées de l'Ontario, 2001 www.gov.on.ca/citizenship/accessibility/english/accessibilityplanning.pdf, p.8.



Annexe B - Plan de travail relatif aux normes de service à la clientèle et d'accessibilité

	Description	Stratégie	Chronologie	Responsabilité
Mise à jour sur l'éducation	Mettre à jour et actualiser l'ensemble de l'éducation et de la formation en matière d'accessibilité proposées à l'Agence européenne pour la sécurité et la santé. ACSM Ottawa.	Examiner tous les programmes de formation à l'accessibilité existants et les mettre à jour pour les aligner sur les recommandations.	En cours / Continu	Comité d'accessibilité Ressources humaines
Révision de la politique et des procédures opérationnelles standard	Examiner nos politiques et procédures existantes.	Sur la base des normes d'accessibilité proposées, procéder à une analyse complète de nos politiques et procédures existantes susceptibles d'être affectées par les normes et identifier les domaines dans lesquels des améliorations devraient être apportées. Fournir un soutien et des conseils à ces responsables pour entamer le processus d'amélioration.	En cours / Continu	Comité d'accessibilité Ressources humaines
Renforcer les relations avec la communauté	Approfondir notre collaboration avec la communauté et les personnes atteintes d'une maladie grave. pour éclairer nos décisions.	Rechercher de nouvelles possibilités de mise en réseau au sein de la communauté élargie afin d'approfondir les relations de l'agence avec les autres acteurs de la société civile. des liens avec les personnes handicapées au sein de notre communauté.	En cours / Continu	Comité d'accessibilité Ressources humaines

Annexe C - Norme d'emploi - Plan de travail pour le processus de recrutement

	Description	Stratégie	Chronologie	Responsabilité
Promouvoir une main-d'œuvre inclusive afin d'attirer et de retenir les travailleurs handicapés par le biais du processus de recrutement.	Veiller à ce que toutes les offres d'emploi internes et externes contiennent des déclarations d'inclusivité.	Procéder à un examen pour s'assurer que la procédure de demande d'aménagements est décrite et que des déclarations d'inclusivité figurent dans toutes les offres d'emploi. descriptions	En cours / Continu	Ressources humaines
	Former les recruteurs et les membres des jurys d'entretien en participant à des formations appropriées.	Veiller à ce que les recruteurs soient prêts à former les dirigeants et les membres des jurys d'entretien tout au long du processus d'embauche et à promouvoir les avantages liés à l'embauche d'une personne atteinte d'une maladie mentale. les handicaps	En cours / Continu	Ressources humaines



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

	<p>Suivre le nombre de demandes d'aménagements reçues dans le cadre de la procédure de recrutement.</p>	<p>Suivre le nombre de demandes d'aménagements reçues dans le cadre du processus de recrutement. Confirmer que nous proposons des solutions efficaces aux personnes qui ont besoin d'un aménagement de logement à tous les stades du processus de recrutement.</p>	<p>En cours / Continu</p>	<p>Ressources humaines</p>
--	---	--	---------------------------	----------------------------



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

Annexe D - Norme d'emploi - Plan de travail pour l'aménagement du retour au travail

	Description	Stratégie	Chronologie	Responsabilité
Élaborer un retour documenté à processus de travail	Examen de la situation actuelle retour documenté à processus de travail en collaboration avec la CSPAAT dans le cadre de l'excellence Programme	Ajouter comme sujet dans notre prochain cycle de thèmes de travail en 2024-2025 avec le programme d'excellence l'équipe.	2024-2025	Ressources humaines Santé et sécurité communes Comité Programme d'excellence L'équipe

Annexe E - Norme d'emploi - Plan de travail pour la gestion des performances

	Description	Stratégie	Chronologie	Responsabilité
Inclure des considérations relatives à l'accessibilité dans les processus de gestion des performances. L'utilisation du processus de gestion des performances prend en compte les besoins d'accessibilité des employés handicapés, y compris les plans d'adaptation existants.	Examiner notre processus actuel de gestion des performances. Élaborer et intégrer une (des) question(s) garantissant que les besoins en matière d'accessibilité sont identifiés et pris en compte dans le processus d'évaluation des performances. Sensibiliser les gestionnaires et les superviseurs à la raison d'être de l'inclusion de ces questions et aux obligations des travailleurs de l'Union européenne. l'employeur.	Examiner toutes les descriptions de postes au sein de l'agence. Examiner le format et les questions relatives à la gestion des performances. Mettre en œuvre un nouveau système de gestion des performances à l'échelle de l'agence. Assurer la formation de tous les employés et de la direction aux nouveaux processus et aux nouvelles applications logicielles.	2023-2026	Ressources humaines Apprentissage et développement

Annexe F - Norme d'emploi - Plan de travail pour le développement et l'avancement de carrière

	Description	Stratégie	Chronologie	Responsabilité
--	-------------	-----------	-------------	----------------



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

<p>Inclure les considérations d'accessibilité et les plans d'adaptation individuels dans le développement de carrière et l'avancement, y compris les responsabilités supplémentaires dans le cadre du poste actuel.</p> <p>L'utilisation de l'évaluation des performances permet d'identifier les obstacles liés au handicap dans le cadre de l'évolution de carrière et suscite une discussion sur les points suivants les besoins d'adaptation ou de soutien.</p>	<p>Examiner le processus d'évaluation des performances existant et identifier les possibilités d'intégration de critères d'accessibilité dans la section relative à l'évolution de la carrière.</p>	<p>Élaborer une (des) question(s) garantissant que les besoins en matière d'accessibilité sont identifiés en ce qui concerne l'évolution de carrière, y compris les responsabilités/possibilités supplémentaires dans le cadre du poste actuel.</p> <p>Intégrer des questions dans les évaluations de performance.</p> <p>Former les cadres et les superviseurs aux raisons d'inclure ces questions et aux obligations de l'employeur.</p>	<p>2023-2026</p>	<p>Ressources humaines Apprentissage et développement</p>
---	---	--	------------------	---



Annexe G - Information et communication

	Description	Stratégie	Chronologie	Responsabilité
Informé le public sur la disponibilité de formats accessibles et la communication soutiens	Insérer une déclaration concernant la disponibilité des formats alternatif dans tous les communications concernant le retour d'information processus.	En cours - révision et mise à jour l'information sur l'accessibilité comme nécessaires.	2024	Informatique, Communication
Fournir des formats accessibles et des supports de communication pour l'information. Informations fournies dans des formats accessibles et/ou à l'aide de supports de communication.	Assurer la formation du personnel informatique, du personnel de communication et du personnel administratif pour les cours suivants : <ul style="list-style-type: none">PDF accessibles avec WCAG 2.0Formulaires PDF accessibles avec WCAG 2.0 Étudier les options d'accessibilité pour les formats de communication non imprimés, c'est-à-dire les ressources vidéo, les annuaires en ligne, le site web (texte pour les malentendants, sous-titrage, audio, etc. sous-titrage, etc.)	Déterminez les 5 principaux formulaires à convertir et commencez à les tester. Étudier les options d'accessibilité pour les formats de communication non imprimés, c'est-à-dire les ressources vidéo, les annuaires en ligne, le site web (texte pour les malentendants, sous-titrage, sous-titrage audio, etc.)	2024	Informatique, Communication
Informé le public de la disponibilité de ces alternatives. Publier des avis sur la disponibilité de supports de substitution et d'aide à la communication sur les sites web internes et externes, signalisation, dépliants.	Élaborer des messages et intégrer des formulations/affirmations appropriées pour le site web, la signalisation, les brochures et d'autres moyens de communication appropriés.	Mettre à jour l'en-tête de la lettre pour y inclure l'adresse électronique de l'AODA de manière à ce qu'elle soit reliée aux informations sur l'accessibilité.	En cours	Informatique, Communication
Veiller à ce que les sites Internet et intranet et leur contenu soient conformes aux WCAG 2.0. (Web Content Accessibility Guidelines).	Nouveaux sites web et contenu web au niveau A d'ici au 31 décembre 2023 (14.4) Tous les sites web et contenus web au niveau AA d'ici au 31 décembre 2024 (autres que les sous-titres en direct et l'audiodescription) (14.4)	Consulter le fournisseur de services web externe au sujet de la conformité aux WCAG. Consulter le fournisseur de services intranet en ce qui concerne la conformité aux WCAG. Élaborer un plan visant à garantir le respect des lignes directrices sur le site web interne.	En cours WCAG conformité Niveau A & AA 2025	Informatique, Communication



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

Déterminer les améliorations/modifications nécessaires pour atteindre le niveau AA et élaborer un plan de mise en œuvre pour les sites web internes et externes.

Collaborer pour s'assurer que le contenu à publier est approprié. formaté conformément aux normes WCAG



Annexe H - Recommandation du programme de certification de l'accessibilité de la Fondation Rick Hansen (RHFAC)

	Description	Stratégie	Chronologie	Responsabilité
Toutes les communications sont actuellement affichées sur 8 x11 de papier dans divers endroits	Examiner toutes les communications & messages d'indication.	En cours	En cours	Communication Département Directeur des finances Services et Informations Technologie
Les lignes de stationnement doivent être repeintes. Le stationnement est correct sur la base sur la conception du terrain.	Peindre les lignes de stationnement	Recevoir le devis de l'entrepreneur et veiller à ce que les lignes de stationnement soient repeintes.	Terminé juillet 2023	Directeur des finances Services et Informations Technologie
Ascenseurs - les boutons sont de petite taille (probablement en raison de l'âge de l'ascenseur actuel) Les ascenseurs actuels répondent aux exigences minimales. Aucun permis n'est requis pour ajouter ces caractéristiques et aucun permis de construire n'est nécessaire.	Installer un nouveau panneau de contrôle (qui comprend un rétroéclairage braille ou 2x2). L'enregistrement de la musique et le braille sont des améliorations. Évaluer l'option peut toutefois poser un problème de sécurité.	En cours d'examen avec le contractant	2026	Directeur des services financiers et des technologies de l'information
Porte accessible à l'entrée principale de la bâtiment.		Terminé	2021-2022	Directeur des finances Services et Informations Technologie
Parking : a) Stationnement accessible signalisation b) L'expansion des parking pour handicapés taches	Recherche sur l'accessibilité signalisation du stationnement	Signalisation et stationnement actuels les spots répondent aux exigences	2022	Directeur des finances Services et Informations Technologie
Rampe d'accès : Peinture de la rampe d'accès signal utilisable pour public handicapé.	Rampe de peinture	Toutes les rampes d'accès public sont en la conformité.	2022	Directeur des finances Services et Informations Technologie
Espace vert sur le côté de bâtiment. Si le pique-nique les tableaux, s'assurer qu'ils sont accessibles OU	Enquêter et mettre en œuvre recommandations	Travaille actuellement avec un architecte paysagiste pour réaménager l'espace extérieur	2027	Directeur des finances Services et Informations Technologie



**Canadian Mental
Health Association**
Ottawa
Mental health for all

**Association canadienne
pour la santé mentale**
Ottawa
La santé mentale pour tous

aménagement paysager simple avec des fleurs et des plantes.				
Pas de bouton pour les fauteuils roulants à la réception.	Enquêter et mettre en œuvre recommandations	Terminé	2023	Directeur des finances Services et Informations Technologie
Dimensions de la porte à Services à la clientèle révisé en fonction de l'actualité les dimensions ne sont pas permettre aux scooters de circuler entrée.		En cours d'examen	2026	Directeur des finances Services et Informations Technologie